



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

[@MrapOfficiel](#) [@MRAPOfficielNational](#)

Il faut arrêter les bulldozers à Mayotte !

Depuis vendredi 21 avril, l'opération Wuambushu a commencé sur l'île de Mayotte. Il ne s'agit rien de moins que de détruire des centaines d'habitations précaires, d'expulser près de 20 000 personnes supposées en situation irrégulière.

Dans ces bidonvilles vivent de nombreux habitants aux statuts divers, dont des Français, des immigrés en situation régulière, des demandeurs d'asile et des migrants dépourvus de titre de séjour mais présents parfois depuis longtemps. Il y a de jeunes mineurs avec ou sans leur famille, de nombreux enfants nés sur l'île et d'après la loi, ni les uns ni les autres ne sont pas expulsables, pas plus que leurs parents...

Mais on peut douter que le droit, à Mayotte, déjà entaché de nombreuses entorses, soit rigoureusement respecté lors de cette opération ? Il est déjà souvent bafoué dans cette île, où il n'y a que 10 avocats pour 100 000 habitants. Les expulsions se font de manière expéditive, séparant parfois les enfants de leurs parents. Dans les centres de rétentions surchargés se trouvent de nombreux enfants, ce qui est interdit par les conventions internationales que la France a signées !

Le MRAP rappelle par ailleurs que l'ONU, à de nombreuses reprises, a condamné l'occupation de Mayotte par la France et que ce territoire, en droit international, est toujours considéré comme à décoloniser. Le gouvernement comorien considère donc que tout Comorien peut s'installer où il le souhaite dans l'archipel, dont Mayotte. Il ne se considère donc pas tenu d'accueillir les expulsés et a refusé le débarquement du premier navire qui a dû rebrousser chemin.

Il est évident que ce n'est pas une opération de police qui résoudra une situation effectivement devenue catastrophique du point de vue sanitaire et social. Tout au contraire, il faut investir à Mayotte, construire un habitat digne, créer des emplois, assurer une vie décente et sûre à tous les habitants, dans la complète égalité des droits, et leur permettre une libre circulation avec la Réunion et la métropole française, contrairement à la situation actuelle. C'est ce que vient de dire la juge qui a interdit la destruction du premier bidonville qui devait commencer ce matin.

Le MRAP dénonce le climat de terreur que le gouvernement cherche à instaurer en donnant l'ordre aux CRS de tirer à balles réelles (pour l'instant dans le sol...). Dans cette situation des propos d'un racisme et d'une violence inimaginable sont tenus par des élu·e·s comme Salime Mdéré, vice-président du Conseil Départemental de Mayotte : « Je refuse de les appeler des gamins, ce sont des délinquants, des terroristes, des voyous. A un moment donné il faut peut-être en tuer... ». Le MRAP n'accepte pas que de tels propos puissent être tenus, encore plus par des élu·e·s, et entend porter plainte.

Le MRAP restera vigilant sur la situation dans les semaines qui viennent et continuera à s'associer à tous les mouvements de solidarité initiés par les associations de défense des droits des habitants d'outremer.

Le MRAP, le 25 avril 2023